



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-92045>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **26-92045**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-91947

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 23/09/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de St Herblain

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21440162200011

Ville : Saint herblain cedex

Code postal : 44802

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance courants faibles sonorisation PPMS dans les bâtiments communaux de la ville de Saint-Herblain

Code CPV principal - Descripteur principal : 48952000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord- cadre à bons de commande mono-attributaire. Aucun montant minimum et un montant maximum annuel de 50 000Euros HT. Ni variantes autorisées, ni variantes exigées. Pas de prestations supplémentaires éventuelles. Durée du contrat : un an à compter de sa date de notification. il pourra être reconduit trois fois un an de manière tacite. Monnaie : euro. Conditions relatives au contrat, aux critères d'analyse des offres et à la consultation énoncées dans le dossier de consultation. Clauses de réexamen et progrès prévues dans l'AE. La valeur estimée correspond au montant maximum sur la durée totale du contrat. La présente consultation est mise en oeuvre suite à l'abandon de la procédure initiale. Celle-ci a fait l'objet d'une déclaration sans suite pour motif d'intérêt général (insuffisance de concurrence). Publications initiales : Avis n°24-41056 publié au BOAMP le 22/04/26 ; avis publié sur le site du profil acheteur (www.achatpublic.com) et le site internet de la Ville (www.saint-herblain.fr) le 22/04/2026.

Section 4 - Informations rectificatives

- Ajout de mentions manquantes : Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire. Aucun montant minimum et un montant maximum annuel de 50 000Euros HT. Ni variantes autorisées, ni variantes exigées. Pas de prestations supplémentaires éventuelles. Durée du contrat : un an à compter de sa date de notification. il pourra être reconduit trois fois un an de manière tacite. Monnaie : euro. Conditions relatives au contrat, aux critères d'analyse des offres et à la consultation énoncées dans le dossier de consultation. Clauses de réexamen et progrès prévues dans l'AE. La valeur estimée correspond au montant maximum sur la durée totale du contrat. La présente consultation est mise en oeuvre suite à l'abandon de la procédure initiale. Celle-ci a fait l'objet d'une déclaration sans suite pour motif d'intérêt général (insuffisance de concurrence). Publications initiales : Avis n°24-41056 publié au BOAMP le 22/04/26 ; avis publié sur le site du profil acheteur (www.achatpublic.com) et le site internet de la Ville (www.saint-herblain.fr) le 22/04/2026.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2026